



COMMISSION EUROPÉENNE

Comité de sécurité, d'hygiène et d'embellissement des lieux de travail de Bruxelles

Bruxelles, le 22 février 2007.  
CSHT/OB D(2007) 15337

**COMPTE RENDU DE LA  
252E REUNION DU 8 FEVRIER 2007**

**Présents :** Mme. Groebner – Présidente  
M. Blanc – Vice-président  
M. Bouillon – Secrétaire  
Mme. Rangel, MM. Bindels, Perfetto et Spangenberg (membres désignés par l'Administration)  
Mme. Mormile, MM. Lenarduzzi, Wurzler et Léonet (membres désignés par le Comité du personnel)  
M. Dr. Loodts (Service Médical), MM. Calvo et Mme. Paternot (USHT) (Conseillers)  
M. Zupkó (Directeur a.i. OIB) Invité.

M. Blanc remplaçant temporairement la Présidente ouvre la réunion (et les points 1-3 inclus sont traités sous sa présidence).

**1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA 251<sup>ÈME</sup> REUNION DU 18-01-2007**

Le projet de compte rendu de la 251<sup>ème</sup> réunion du 18 janvier 2007 est adopté.

**2. VIE DU COMITE :**

**2.1. Informations au sujet du groupe de travail 'ad hoc' sur le Règlement Interne**

- Le secrétaire rappelle aux membres que le gt adhoc appelé 'R.I.' compte comme membres, Mme. Lipton et M. Wurzler côté Représentation du Personnel et MM. Spangenberg et Perfetto côté Administration. Il ajoute qu'une réunion prévue le lendemain sera reportée.
- Mme. Mormile et M. Lenarduzzi souhaitent se joindre à ce gt, ce qui sera fait – ils recevront également l'invitation pour la réunion qui a été remise.
- Mme. Paternot signale que le CSHT de Luxembourg a fait part, lors de ses travaux sur un projet de règlement interne, de son souhait d'unifier les textes entre Luxembourg et Bruxelles. M. Wurzler demande d'avoir une copie du projet de règlement interne du CSHT Luxembourg. Le secrétaire signale que le Président du CSHT Luxembourg, M. John F. Ryan va contacter la Présidente pour une rencontre. M. Lenarduzzi souhaite pouvoir inviter le Président Ryan à une réunion du CSHT Bruxelles. Mme. Mormile juge importante une meilleure coordination avec Luxembourg.

- Concernant le projet de Manuel des Conditions d'hébergement, Mme. Paternot signale que le CSHT Luxembourg ne veut pas que les bâtiments CE soient proches d'industries présentant des risques de type 'SEVESO'. M. Lenarduzzi signale que cette situation pourrait être d'application à Bruxelles où on pourrait observer à l'avenir une décentralisation des bâtiments, dans des zones plus industrialisées.

### 3. INCIDENTS / ACCIDENTS

- Incidents n° 5 et 5 bis concernant l'immeuble MADO : Interrogée par M. Wurzler, Mme. Paternot commente le soulèvement de dalles ; la tempête en est peut-être responsable mais il n'y a pas de danger de voir ces dalles tomber au sol. Leur rôle est d'offrir une protection mécanique de la toiture plate. M. Bindels indique que les dalles ont été vérifiées par la suite et que sur base des calculs refaits, elles correspondent aux normes. M. Lenarduzzi suggère que l'on ajoute une armature d'aluminium autour de ces dalles afin de les rendre solidaires. M. Bindels pense qu'elles ont été collées sur les plots de soutien, ce qui en fait un ensemble solidaire.
- Incident n° 9 concernant l'immeuble N-105 : M. Bindels indique que, comme le bâtiment sera bientôt quitté par la CE, le conseil de raccorder aux égouts le bac de récolte des eaux, ne sera pas suivi.
- Incidents n° 10 & 14 MADO : M. Lenarduzzi décrit la configuration des fenêtres au MADO ; système d'ouverture vers l'extérieur à pantographe, fenêtres dures à ouvrir et à fermer, certaines poignées se détachent, le tout rendant la fermeture difficile voire impossible. Lors de la tempête du 18 janvier, des fenêtres ont été condamnées, ce qui rend le bâtiment non-conforme avec le MIT. M. Bindels ajoute que ces châssis posent des problèmes depuis le début, que certaines fenêtres situées à l'arrière de la 'griffe' se sont ouvertes seules à cause de la tempête (endroit où l'on observe une dépression naturelle et où les vents furent très forts). La prise au vent des châssis étant importante, ils ont dû être condamnés. Les autres châssis risquent de suivre la même voie signale M. Bindels. Mme. Mormile souhaite savoir si l'on a contacté le propriétaire précédent. M. Bindels confirme que des discussions sont en cours et que ce dernier évoque les circonstances exceptionnelles pour expliquer le problème des châssis – pour lequel il s'est tourné vers son fournisseur. M. Lenarduzzi estime inacceptable la situation des fenêtres bloquées et que le bâtiment devient par ce fait non-conforme avec le MIT . Mme. Mormile met en relation cette situation avec celle du G-12 où le placement de châssis ouvrants est envisagé.

Le Vice-président, M. Blanc propose de conclure ce point en attendant que l'OIB ait trouvé une solution. M. Bindels ajoute que des discussions internes entre l'OIB.1 et l'OIB.8 sont en cours. M. Wurzler souligne que l'OIB devrait être attentif aux soucis du personnel car il s'agit d'un cas grave dont il faut être conscient. M. Konstantinou confirme que l'OIB en est conscient et répète sa volonté de résoudre ce problème. M. Lenarduzzi estime inacceptable des poignées de fenêtre qui tombent et en empêchent la fermeture. Mme. Mormile signale que des lettres d'organisations syndicales sont parties chez M. Kallas et demande que ce point soit mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion. M. Blanc propose d'aller plus loin dans ce sujet lors de la prochaine réunion. Il cède la parole à la Présidente qui a rejoint la réunion.

### 4. PRESENTATION DE M. ZUPKO (DIRECTEUR A.I. OIB) SUR LA POLITIQUE IMMOBILIERE (ACCOMPAGNE DE M. KONSTANTINOU – CHEF D'UNITE OIB.1)

La Présidente accueille M. Gábor Zupkó, Directeur a.i. de l'OIB.

M. Zupkó propose de se présenter, de rappeler les objectifs de l'OIB et d'ouvrir la discussion tout en faisant part de son intérêt à mieux connaître le CSHT. Il appelle de ses vœux une coopération active entre l'OIB et le Comité de sécurité, d'hygiène et d'embellissement des lieux et fait le lien avec la nouvelle politique harmonisée de sécurité et d'hygiène adoptée en avril 2006.

- Présentation personnelle : ingénieur civil de formation, il a poursuivi ses études par un MBA, un doctorat en Management, a été responsable en Hongrie de la gestion des constructions, fut Bourgmestre d'un arrondissement de Budapest, directeur d'un service du secteur publique, chef d'administration au Ministère des Affaires Etrangères et Ambassadeur de Hongrie en Finlande. Il est entré à la CE il y a 15 mois comme conseiller principal auprès du Directeur de l'OIB, s'occupant surtout de la coordination de différents services de l'OIB.
- Objectifs de l'OIB : La mission est de garantir des conditions de travail pour assurer la bonne performance de la CE. M. Zupkó donne de nombreux exemples illustrant cette mission (à la fois sur le plan professionnel et de la vie privée).
- L'OIB est en charge de la mise en œuvre de la politique de santé et de bien-être, ce qui implique l'évaluation des risques, des plans d'action, la formation et l'information du personnel, la gestion des plaintes ainsi que les mesures de protection en cas d'urgence. M. Zupkó explique qu'un groupe de travail a été mis sur pied avec l'ADMIN.DS6 pour évaluer la situation et la répartition des rôles. Des décisions sur la manière de gérer les tâches suite au transfert éventuel de ressources de la DS6 vers l'OIB devront être prises. Le but de ce groupe est en effet de trouver un accord sur la répartition des tâches et leur exécution. M. Zupkó cite en exemple le cas de l'incendie d'une voiture au GUIM, où l'OIB étant responsable des urgences, mais n'ayant pas d'infrastructure pour gérer ces urgences, s'est appuyée sur les compétences de la DS. Suite aux discussions avec M. Hutchins (Directeur ADMIN.DS), il s'avère inutile d'avoir deux structures de gestion des cas d'urgence, mais bien nécessaire d'avoir un 'memorandum of understanding' pour définir les responsabilités et les tâches de chacun.
- Après la mise en œuvre de la politique harmonisée de sécurité et d'hygiène, la DS6 (USHT) restera responsable du contrôle et de l'évaluation des mesures en place. La mise en application revient à l'OIB (p.ex. la formation et l'information). Mais M. Zupkó se dit optimiste sur les solutions à trouver avec M. Hutchins.
- La mise en œuvre de la politique immobilière doit rencontrer les standards de sécurité et d'hygiène. Suivant cette obligation, M. Zupkó demandera aux autorités budgétaires des ressources supplémentaires pour améliorer petit à petit le niveau des bâtiments et s'accorder au niveau du M.I.T. (Manuel de l'Immeuble Type).
- M. Zupkó explique également ses projets concernant l'implémentation de la politique de bien-être pour laquelle il souhaite commencer par établir un système de régulation de l'état des bâtiments. Il expose également un tableau de l'état des procédures et mise en œuvre des différents aspects du bien-être. Il pointe entre autre le manque de régulation sur le bien-être acoustique. Il précise qu'il existe un projet de l'OIB pour préparer une politique 'bon état des bâtiments' pour établir des standards 'idéaux' et 'minimaux', dans des domaines tels que l'ergonomie, l'acoustique et l'embellissement. Il donne l'exemple des peintures pour lesquelles il existe une bonne réglementation des composants chimiques, mais rien sur la durée ni l'harmonie des couleurs. Ces régulations permettront d'améliorer les conditions de travail.

M. Zupkó remercie les membres pour leur attention et propose de passer aux questions.

Mme. Groebner remercie M. Zupkó pour son exposé et ouvre la session questions/réponses.

- M. Blanc, en tant que Président du CLP, comprend que les bâtiments anciens nécessitent des rénovations mais souligne que depuis 2 – 3 ans, les représentations du personnel ont attiré l'attention de l'OIB sur des problèmes (p.ex. le G-12, le CCAB et le manque de salles de conférences lié). Il déplore le choix de bâtiments peu chers (comme le B100 et MADO) pour lesquels des frais supplémentaires viennent s'ajouter par après. Concernant le B100, où la DG ENTR doit déménager, il relève des problèmes de parking, de lumière, de bruit et regrette que le personnel de cette DG doive emménager dans un bâtiment 'below standard', en étant de plus isolé des autres unités restées au BREY, ce qui a soulevé le mécontentement du personnel. Il souhaite que ce genre de décisions soient évitées.
- M. Lenarduzzi remercie M. Zupkó pour sa présentation en français et fait part de ses soucis :
  - Malgré l'existence du M.I.T., beaucoup de nouveaux bâtiments ne lui correspondent pas. Il dénonce la logique du bâtiment 'bon marché' qui n'est pas acceptable.
  - L'intégration par l'OIB de la politique sécurité et hygiène le rend à la fois juge et parti. Il estime qu'il y a un risque qu'une plainte reçue soit traitée comme on le souhaite et non comme elle le devrait. Il pense qu'il est important qu'un organe indépendant se charge de la politique et non l'OIB.
  - La JLS a l'intention d'ajouter 70 personnes au LX46 et a reçu l'aval de l'OIB pour un bâtiment contenant déjà plus de 500 personnes, suite à une évaluation faite par l'OIB, sans mesures sérieuses des superficies. Il estime cette situation inacceptable. Quand une DG veut augmenter sa population, cela doit être fait dans les règles. Le projet de manuel des conditions d'hébergement a permis d'introduire de nouveaux calculs des surfaces, mais qui ne doivent pas se faire au détriment du personnel.
- M. Wurzler estime que le personnel est sensible aux intentions et que, en l'absence de normes sur l'embellissement des lieux de travail, il propose une co-élaboration avec le personnel. Mais il met en garde contre les coûts et le budget supplémentaire que cela implique. Il souhaite également éviter la concurrence entre les intentions d'embellissement et les mesures de safety. Cette dernière posant encore des problèmes dans de nombreux bâtiments où le personnel n'est pas satisfait des conditions de travail (HVAC, défaut structurels tels que fenêtres p.ex.). La priorité pour le personnel est la safety et l'hygiène. Un autre aspect définissant le climat de travail est le site. La situation géographique est importante car elle affecte les déplacements et conditionne le travail. Il renouvelle son appel à plus d'attention aux soucis du personnel qui attend plus de l'OIB et de l'ADMIN.

M. Zupkó remercie les membres pour leurs questions.

- Il n'a pas fait de présentation de la nouvelle politique immobilière car le projet est en préparation. La DG ADMIN est chef de file et l'OIB sera le gestionnaire responsable pour la mise en œuvre de cette politique. Mais des ressources sont nécessaires. Dans le domaine opérationnel qu'elle traite, l'OIB utilise des audits qui indiquent que les ressources disponibles sont utilisées de manière efficace. Apporter des améliorations nécessite une augmentation des ressources. Avec les ressources actuelles, on ne peut pas faire des miracles explique-t-il.
- Il s'estime insatisfait avec le cas du B100, car cela ne correspond pas à l'intégration d'une DG dans un même bâtiment. Suite à l'élargissement, la population des DGs a augmenté, mais le budget consacré aux bâtiments est resté le même. Une nouvelle politique immobilière est nécessaire, avec un nouveau système de sélection des bâtiments. Il souligne que si aucune aide budgétaire pour soutenir une politique d'embellissement n'est accordée, alors il y a discordance entre les idées et les moyens. Pour le moment, il n'y a pas d'alternative au B100.

La solution passe aussi par des discussions avec le CSHT pour expliquer et convaincre le Collège que l'environnement de travail a une influence sur la qualité du travail.

- Il confirme que sa priorité est la sécurité et que l'embellissement de l'environnement de travail est secondaire.
- Il confirme que la ADMIN.DS6 sera responsable de la politique de sécurité et d'hygiène. L'OIB sera responsable de l'implémentation pour laquelle il demande des ressources. Une bonne coopération avec la DS permettra aussi une implémentation correcte.
- Concernant le cas du CCAB, il estime que le CCAB ne satisfait plus à sa mission d'accueil des réunions. En tant que responsable pour procurer un centre de conférence et aussi respecter les mesures de sécurité et d'hygiène, il doit réaliser le défi de maintenir le bâtiment conforme aux standards de sécurité et d'hygiène, sans avoir d'alternative. Un groupe de travail de coordination des travaux veillera à minimiser l'impact des travaux sur l'occupation afin d'en préserver l'opérationnalité. Des recherches en parallèle ont lieu pour trouver un centre de conférence.
- Mme. Mormile estime qu'il existe des standards, mais que les moyens pour les respecter ne sont pas disponibles. Elle insiste sur les choix de bâtiments et souhaite une meilleure coopération avec le Comité, afin d'améliorer la rationalité de ces choix. Elle rappelle le souhait de M. Chêne d'engager un débat en profondeur sur la politique de bien-être, qui sera décentralisée aux Directeurs Généraux des DGs, à qui il faut donner des instruments clairs pour leur permettre sa mise en œuvre. Elle illustre l'idée de rationalisation avec le bâtiment L-56 où une agence viendra occuper des espaces que l'on aurait souhaité être attribués à une DG.
- Le Dr. Loodts remercie M. Zupko pour son intérêt pour la prévention. Il se dit inquiet que l'OIB mette en œuvre la politique de sécurité et d'hygiène seule et estime que l'USHT devrait avoir une fonction hors du domaine 'security'. Il pense que le manque d'effectif dont souffre l'unité devrait être comblé.  
Il estime la situation du CCAB – qu'il a visité – comme étant dangereuse; les buffets ouverts lors des lunchs présentent un double danger ; en cas d'évacuation et au niveau respect de la chaîne du froid. Il estime important de prendre des mesures urgentes contre cette situation qui est inadmissible. Les salles sont surpeuplées et il a demandé des mesures de CO<sub>2</sub> car il existe un risque de malaise pour les participants. Pour lui, le CCAB est un endroit à risques. Il propose que des salles pour lunchs soient aménagées dans les étages supérieurs du CCAB (actuellement occupés par des bureaux du personnel du SCIC), ainsi que de revoir la ventilation pour l'adapter à la population croissante dans les salles.
- La Présidente donne la parole à M. Calvo, en soulignant qu'une note du Comité concernant l'état du CCAB a été envoyée à M. Chêne en 2006.
- M. Calvo explique qu'un groupe de travail a été créé en novembre 2006 afin d'assurer le suivi des travaux et qu'un plan d'action a été mis sur pied. M. Hutchins a envoyé 4 rapports à M. Chêne à ce sujet, dont le dernier le 8 février. M. Calvo en assurera la diffusion aux membres. Il ajoute qu'il demandera que le Dr. Loodts soit invité à ce groupe.
- M. Lenarduzzi demande confirmation que les châssis des fenêtres du G-12 seront remplacés.
- Il signale que plusieurs personnes ont signalé des problèmes d'irritation des yeux dans ce bâtiment, et que cela continue, malgré que les mesures n'ont rien détecté. Il demande donc que plus d'investigations soient entreprises.
- Il souhaite savoir si le personnel de la DS6 sera repris par l'OIB.
- Au sujet de la politique immobilière, M. Konstantinou explique que cette année, la situation est particulière. Des nouvelles procédures pour l'acquisition de bâtiments doivent être mises

en place. A compter de l'adoption de ces nouvelles procédures (prévue pour avril 2007), un délai de 15 à 19 mois doit être prévu afin de disposer de nouvelles surfaces, ce qui nous amène à mi 2008 au plus tôt. Il explique également que l'intégration du personnel lié au nouvel élargissement va demander au moins 800 UH (Unités d'Hébergement) pour fin 2008, alors que l'on ne dispose actuellement et jusqu'à mi-2008, que de 200 à 300 UH de réserve. Les deux années 2007 et 2008 risquent donc d'être très difficile.

Il annonce que le LX40 va entrer dans le parc de la Commission en remplacement du MO51, et que les bâtiments BU24 et N105 vont revenir dans le parc immobilier après leur rénovation.

- Concernant le bâtiment MADO, M. Zupko explique que ce bâtiment possède des fenêtres ouvrantes malgré sa hauteur, et ce afin de correspondre aux standards internes de la CE. Les services techniques ont pu maîtriser le problème de ces châssis en fixant les fenêtres dans une position fermée.
- M. Zupko confirme que les châssis du G-12 seront remplacés, afin de rendre agréable l'environnement de travail. Concernant les irritations aux yeux, il explique avoir demandé des analyses à M. Hutchins et qu'une solution sera trouvée suite aux résultats des analyses.
- Au sujet des buffets servis au CCAB, M. Zupko explique avoir demandé à Eurest de limiter le nombre de buffets par jour afin de résoudre cette situation à risques.
- Concernant un éventuel transfert de ressources 'USHT' à l'OIB, M. Zupko rappelle qu'un 'memorandum of understanding' est en cours d'élaboration et qu'il estime par exemple réaliste de voir transférées les responsabilités de formation à l'OIB. Mais il répète que les choses doivent encore être fixées car l'intégration se fera sur base de discussions. Il souligne que si l'on admet logique qu'il y ait des ressources pour le contrôle, il faut aussi accepter qu'il y ait des ressources pour implémenter. Il est d'ailleurs averti du danger que la qualité des prestations de sécurité et hygiène risque de baisser par manque de ressources. Il a préparé un plan pour l'amélioration mais doit également convaincre le cabinet – perspective pour laquelle il est positif. C'est la raison pour laquelle une nouvelle politique immobilière est conçue. Celle-ci inclura notamment des achats à paiements différés.
- Finalement, bien conscient de l'importance de la relation avec le CSHT et des représentations du personnel, il se dit confiant de pouvoir avancer progressivement vers une amélioration.

M. Konstantinou répond sur deux questions en particulier :

- Il précise que le bâtiment B100 n'est pas un nouvel immeuble mais qu'il est occupé depuis le 01/01/2000 et que son contrat court jusqu'à fin 2017. Ayant été occupé par l'EAC, il a été attribué à la DG ENTR en remplacement du N105 qui doit être évacué afin d'être rénové. La décision d'y transférer du personnel d'ENTR actuellement hébergé au BREY (au lieu d'y transférer directement le personnel en provenance du N105) est une décision de la compétence exclusive de la DG ENTR..
- Concernant l'agence qui occupe les étages 7 et 8 du L-56, il s'agit de 'Galileo' issue de la DG TREN qui occupe 50 UH (Unités d'Hébergement). Une autre agence issue de la DG FISH y sera également installée mais la grande majorité du bâtiment est occupé par les services de la RELEX.K. Il ajoute qu'il n'existe pour l'instant plus de place dans le quartier européen.
- M. Zupko ajoute que la Commission est en phase de consolidation, suite aux conséquences de l'élargissement, dont on subit encore les turbulences. Une des conséquences est que chaque DG ne peut rester intégralement dans un seul et même bâtiment.

- Concernant la remarque de M. Lenarduzzi au sujet du LX46, M. Konstantinou oppose certains chiffres à ceux avancés par M. Lenarduzzi et une discussion s'entame autour de la définition d'une Unité d'Hébergement et de sa relation avec un module-fenêtre (mesurant 1,2 m). M. Lenarduzzi invite M. Konstantinou à dialoguer plus en détail avec lui hors réunion.

La Présidente remercie MM. Zupkó et Konstantinou pour leurs réponses larges et ouvertes. Elle renouvelle le soutien du CSHT dans les efforts de l'OIB pour bien loger les fonctionnaires et leur procurer un lieu de travail adéquat. Elle se propose de ré-inviter M. Zupkó ultérieurement pour un exposé sur la politique immobilière.

## **5. SUIVI DES SUJETS RECURRENTS**

### **5.1. MADO : problèmes de fermeture des fenêtres par vent violent**

Le sujet a été traité au point 4.

### **5.2. Comité de suivi des travaux au CCAB : rapport de réunion / ordre du jour**

Concernant les travaux du comité de suivi, M. Calvo signale qu'il fournira des copies des rapports. Il décrit également le travail du coordinateur de sécurité qui passe au CCAB chaque jour. En décembre, il a dû procéder à l'arrêt de travaux de soudure et depuis, la situation est conforme. Il signale que les membres du comité ont demandé à avoir un interlocuteur unique côté administration et qu'un calendrier a été établi pour gérer la disponibilité des salles en collaboration avec l'OIB et le SCIC. La prochaine réunion du comité aura lieu le 14 février.

M. Bindels ajoute que le compte rendu de la réunion de janvier sera diffusé dès que disponible. La Présidente remercie les intervenants et insiste pour que toute la documentation soit communiquée au CSHT.

### **5.3. Présentation des résultats d'analyse des Composés Organiques Volatiles faite par Vinçotte au G-12, par Mme. Paternot et suivi de la demande d'analyses par des experts d'ISPRA**

Mme. Paternot explique que les 9 bureaux signalés ont été contrôlés mais qu'aucune mesure ne révèle des données anormales. P.ex. le monoxyde de Carbone est normal, la température et l'humidité relative sont bonnes, sauf dans trois bureaux où l'humidité relative était un peu basse (dates des mesures : du 9 au 17 octobre 2006). M. Wurzler souhaite savoir à quelle heure les mesures furent prises. Mme. Paternot explique qu'il s'agit de mesures en continu. Elle se renseignera sur les heures précises des mesures de Composés Organiques Volatiles. M. Wurzler reçoit aussi confirmation que les mesures incluent les formaldéhydes.

M. Lenarduzzi interpelle le Dr. Loodts sur les causes possibles des irritations aux yeux dont se plaignent 30 personnes dans ce bâtiment. Le Dr. Loodts souhaite savoir si les experts d'ISPRA vont venir effectuer des analyses plus poussées. M. Calvo confirme que c'est prévu mais souligne le problème de l'engagement financier qui doit permettre de payer les missions des experts et ajoute qu'il ne peut donc s'engager à l'avance. Le Dr. Loodts propose que le CSHT demande une ligne budgétaire afin de permettre à l'USHT de financer les missions des experts d'ISPRA car, ajoute-t-il, ils sont les seuls à pouvoir effectuer une analyse fine. M. Calvo s'estime optimiste pour que ces experts puissent effectuer des contrôles réguliers à Bruxelles. M. Lenarduzzi souhaite que le Comité puisse se faire l'écho de la question budgétaire auprès de l'Administration. Concernant les causes possibles d'irritation des yeux, le Dr. Loodts souligne qu'elles peuvent être nombreuses, allant des plantes aux parfums et qu'une étude analytique est donc nécessaire.

## **6. DIVERS**

### **6.1. Situation au B100 avant le déménagement de la DG ENTR**

Le sujet a été traité au point 4.

### **6.2. Bâtiment LX46 : plaintes concernant le taux d'occupation en 2007**

Le sujet a été traité au point 4.

\* \* \*

La prochaine réunion du CSHT se tiendra le jeudi 8 mars 2007.

Les membres recevront confirmation par le secrétaire.

Olivier Bouillon – Secrétaire du CSHT.

\* \* \*